



Franck MARLIN

Un député qui parle vrai et qui dit vrai

Depuis des années Franck MARLIN et Bernard BOULEY, député suppléant, proposent et défendent des mesures fortes, responsables, nécessaires.

Critiquées hier par la gauche et, parfois même, par certains membres de leur famille politique, ces positions sont aujourd'hui reprises à l'Assemblée nationale et par le Gouvernement.

**Franck MARLIN et Bernard BOULEY
l'avaient écrit. Les faits leur donnent raison.**

Il aurait fallu agir avant, comme l'avait demandé Franck MARLIN, pour éviter ce que nous subissons maintenant.

Extraits de quelques unes de ces propositions, celles d'un Député et de son suppléant au parler-vrai, à l'écoute du terrain.

Franck MARLIN et Bernard BOULEY l'avaient écrit en 2004

MAI 2002 – MAI 2004 : DEUX ANS D' ACTIONS POUR MODERNISER LA FRANCE



L'action et les positions de vote de Franck MARLIN, votre député

> A l'écoute des Français

Restaurer l'autorité républicaine

Franck MARLIN a déposé une proposition de loi constitutionnelle visant à inclure la laïcité dans la devise de la République. Il a également voté pour le projet de loi sur la laïcité à l'école.

Services publics

Franck MARLIN a cosigné une proposition de loi pour garantir un service minimum lors des grèves dans les transports. Parallèlement, et face à la désertification des services publics dans les secteurs ruraux (France Télécom, Banque de France, La Poste...) il a saisi le Premier ministre pour préserver ces services de proximité indispensables.

Sécurité et Justice

Tout en votant pour le projet d'orientation et de programmation pour la justice, Franck MARLIN, à la demande de nombreux administrés, a demandé la création d'un Observatoire de la Justice pour identifier les dysfonctionnements et y apporter des solutions. Il a également cosigné une proposition de loi visant à rétablir la peine de mort pour les terroristes.

Agir contre l'immigration

Votre député a voté pour le renforcement des sanctions pour lutter contre l'immigration clandestine et l'adoption du Contrat d'accueil stipulant les droits, et les devoirs.

Une France plus solidaire

Tout en soutenant la réforme des retraites, et plus particulièrement le droit à la retraite pour les Français ayant commencé à travailler dès leur plus jeune âge, et l'amélioration de la vie quotidienne des personnes dépendantes, votre député est intervenu vigoureusement auprès du gouvernement pour que la situation des personnes handicapées soit réellement prise en considération, au-delà du projet de loi qu'il n'estime pas suffisant.

Soutenir l'emploi et la formation professionnelle

S'il a voté pour les projets visant à dynamiser l'emploi et la formation, Franck MARLIN s'est abstenu lors du vote du projet de loi portant décentralisation du Revenu Minimum d'Insertion (R.M.I.) et création du Revenu Minimum d'Activité (R.M.A.), estimant que ces mesures s'appliquent d'une manière trop générale, sans discerner les personnes en réelle situation difficile et les « profiteurs du système ». Il a également été à l'initiative des amendements, lors de l'examen de la loi de finances rectificatives, concernant la taxation de Arvalis – Institut du Végétal qui menaçait les emplois au sein de cet organisme.

Pour un budget maîtrisé

Sur le premier volet de la loi de finances 2004, consacré aux recettes, Franck MARLIN s'est abstenu considérant que l'augmentation des taxes sur le carburant et le tabac ne constitue pas une solution, par ailleurs injuste, pour répondre aux défis imposés par la mise en œuvre de réformes nécessaires et, parallèlement, la réduction du déficit.

Non à l'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne

L'adhésion de la Turquie à l'Europe sera lancée au prochain sommet européen, en décembre. Fidèle à ses engagements, Franck MARLIN a pris clairement position contre l'adhésion de la Turquie à l'UE.

Franck MARLIN et Bernard BOULEY l'avaient écrit en 2005

Proposer et agir à votre écoute

Des actions à poursuivre en 2006

→ Transports

- Améliorer les lignes C et D du RER par le biais d'un véritable « Plan Marshall » des transports franciliens.
- Améliorer les dessertes routières, les liaisons Est-Ouest et les routes départementales.
- Réouvrir la ligne SNCF entre Etampes et Pithiviers.

→ Emploi/Economie

- Soutenir le maintien et la création des petites entreprises et d'activités artisanales.
- Lutter contre les délocalisations et la désindustrialisation.
- Favoriser le retour à l'emploi et l'accès à la formation (création des Maisons de l'emploi, développement des Missions locales,...).
- Maintenir la TVA à 5,5 % dans le bâtiment et l'appliquer au secteur de la restauration.

→ Familles

- Garantir l'accès aux soins, aux études, aux services publics en secteur rural.
- Favoriser le pouvoir d'achat.

→ Anciens combattants

- Respect des engagements en matière de retraite mutualiste, de retraite du combattant, des veuves et orphelins de guerre.
- Préserver l'O.N.A.C.

→ Agriculture

- Développer l'utilisation des biocarburants.
- Aider à l'installation des jeunes agriculteurs.
- Conforter le revenu et les retraites agricoles.
- Défendre nos spécificités.

Plus de justice, d'équité et de bon sens

→ La sécurité : un droit fondamental

- Permettre aux maires des petites communes de pouvoir agir contre l'installation illégale des gens du voyage dans leur ville et lutter contre les marchés et les activités illicites en leur permettant de faire appel aux Groupes d'Intervention Régionaux (G.I.R.).
- Avoir des droits, c'est aussi avoir des devoirs. C'est pourquoi, comme à Etampes depuis avril 1998, Franck MARLIN a proposé au gouvernement l'extension sur l'ensemble du territoire la suspension pour un an renouvelable des aides municipales facultatives, exceptées celles de la cantine scolaire, aux familles d'enfants surpris en flagrant délit ou faisant l'objet d'une décision de justice.
- Restauration de l'autorité parentale avec l'interdiction aux enfants de moins de 13 ans de rester seuls dans les rues entre 23 h et 6 h lors des vacances scolaires.
- Refuser toute zone de non-droit et, à l'instar du plan « vigipirate », permettre le rétablissement de l'ordre public en faisant appel à l'ensemble des forces républicaines, y compris l'armée. C'est le plan « vigibanlieue » qu'il a proposé.

Loi antiterroriste

Dans le cadre du projet de loi examiné fin novembre 2005, Franck MARLIN s'est associé aux mesures autorisant la vidéosurveillance dans les transports collectifs, les abords des gares et dans différents lieux accueillant du public.

Il a également cosigné un amendement visant à la déchéance de la nationalité française pour les délinquants, qui ont obtenu la nationalité française et qui sont titulaires d'une double nationalité, lorsqu'ils sont auteurs de crimes et de délit qui mettent gravement en cause les valeurs républicaines.

Non à une Essonne à deux vitesses !

C'est combattre les inégalités flagrantes et une politique partisane menée par le Conseil général de l'Essonne et le Conseil régional d'Ile-de-France dans :

- Les transports : absence de travaux pour la RN 20, entre Arpajon et le Sud-Essonne), refus de participer à la réalisation de travaux sur l'autoroute A6 (Coudray-Montceaux), l'absence de liaisons Est-Ouest, lignes C et D du RER à améliorer,...
- L'enseignement : l'absence d'un nouveau lycée d'enseignement général et de la reconstruction du lycée professionnel Louis-Blériot au plan pluriannuel d'investissement de la Région,
- La santé : donner aux maisons médicales les moyens nécessaires pour garantir l'accès aux soins.

Sur tous ces dossiers, entre autres, Franck MARLIN a obtenu d'importantes avancées. Toutefois, la Région et le Département persistent dans leurs choix. En 2006, comme les années précédentes, je continuerai à me battre pour faire entendre votre voix !

Jeudi 19 janvier 2011

Le « bouclier républicain » de Franck MARLIN : des propositions pour défendre les valeurs de la France

A l'heure où s'ouvrent des débats majeurs pour l'avenir de notre pays, le député-maire d'Étampes entend pleinement y participer. En effet, pour Franck MARLIN, les temps de crise sont aussi des temps de défis et révélateurs pour se rassembler, se retrouver autour de valeurs communes et de projets qui fédèrent les énergies.

« En tant qu'élu de terrain, je constate au quotidien la défiance qui est portée à nos institutions et à ceux qui les représentent. Nous devons absolument dépasser des clivages, éviter les visions extrêmes et dangereuses pour la cohésion nationale.

« La France est une et indivisible. Elle ne peut être polluée par des ambitions personnelles au détriment de l'intérêt général et de ceux de notre nation.

« Il faut aujourd'hui savoir entendre la voix des Français pour préserver les fondements de notre République et en faire les piliers de notre avenir.

« C'est pourquoi, plus que jamais, dans le cadre des élections de 2012, il ne doit pas y avoir de sujet tabou.

« Prendre fait et cause pour cette vraie France, cette France éternelle, celle de nos villes et nos villages dont les habitants aspirent et veulent vivre en sécurité, dans un environnement protégé, et ce dans tous les domaines de leur vie professionnelle et personnelle, est devenu une urgente obligation. Ils attendent des réponses claires, précises et pérennes pour eux et leurs enfants. »

Fidèle aux convictions qui l'animent depuis toujours, Franck MARLIN souhaite donc réaffirmer certaines de ses propositions qui, au regard de l'actualité et du contexte économique et social actuel, s'avèrent d'autant plus pertinentes.

Inscrire la Laïcité dans la devise de la République

« Il est indispensable en ces temps incertains, où le doute l'emporte sur l'espoir, de plaider en faveur d'un « Pacte républicain » autour de valeurs fortes et qui rassemblent.

« C'est fort du respect des principes de notre République que notre pays pourra en effet avancer, se transformer, relever les défis des grandes mutations du monde et préserver sa cohésion ainsi que sa capacité à réunir tous nos concitoyens. Ce message, je le défends depuis des années.

« La laïcité est ainsi pour moi au centre de notre Démocratie. Il faut mettre en avant cette valeur fondamentale de notre République. »

C'est pourquoi Franck MARLIN espère que sa proposition de loi visant à inscrire la laïcité dans la devise républicaine sera inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale avant la fin de la mandature.

Assurer la sécurité, la première des libertés

« Malgré les multiples politiques menées tout au long de ces dernières années, un sentiment d'insécurité perdure chez les Français. Il faut absolument y répondre, de manière résolue, en appréhendant ce fléau dans sa globalité et en apportant des réponses ciblées partagées par tous les citoyens qui, en la matière, ont des raisonnements de bon sens. »

Restaurer l'autorité publique avec la mise en place d'un plan « vigibanlieue »

« Que ce soit à la campagne ou dans les villes, il est déploré de plus en plus souvent des zones de non droit. La République ne doit pas céder. Elle doit être présente partout, à toute heure, et surtout aux côtés de celles et ceux qui en ont besoin.

« Cela ne sert à rien d'avoir des forces de l'ordre par centaines autour de bâtiments officiels ou cachées dans des buissons au bord de la route pour traquer les automobilistes. Il faut redéfinir les objectifs, donner les moyens d'action aux forces de police et de gendarmerie, réinvestir le terrain et ces quartiers en déshérence otages de cette économie parallèle et des trafiquants.

« Je plaide donc pour la mise en place d'un plan Vigibanlieue. A l'instar du plan Vigipirate, les forces armées pourraient être placées sous l'autorité des préfets afin qu'elles puissent immédiatement intervenir là où cela est nécessaire, jusqu'au rétablissement de la sécurité et autant de temps qu'il le faut pour garantir la sécurité des personnes et des biens.

« Cette mesure forte aurait en outre l'avantage de ne créer aucune dépense supplémentaire. Il s'agit d'optimiser les compétences de chacun, de les réunir, et d'offrir ainsi un moyen efficace de lutter contre l'intolérable, en restaurant en tous lieux l'autorité de l'Etat ainsi que le droit fondamental à la sécurité pour les honnêtes citoyens qui doivent également être rassurés. »

L'armée : une force de maintien de l'ordre mais aussi une force éducative pour les jeunes en rupture

« L'armée est une institution clé de notre République. Elle est porteuse de valeurs telles que le respect, le goût du travail et de l'effort, de la citoyenneté, du mérite. Elle est égalitaire. Elle peut être aussi un repère pour des jeunes qui manquent de références et d'encadrement. Elle a donc un rôle d'insertion et de formation professionnelle pour des jeunes sortis précocement du système scolaire, mais elle a également un rôle de réinsertion en direction d'individus pris dans la spirale de la délinquance. »

1. Franck MARLIN préconise donc la **création d'un service civique militaire obligatoire** pour les jeunes qui ont quitté le système scolaire et qui ne sont à la recherche ni d'un emploi ni d'une formation.

« Une société responsable doit s'occuper de ses enfants et s'interroger quand autant de jeunes se retrouvent livrés à eux-mêmes, sans perspective d'avenir, parce qu'ils ont décidés que le système scolaire ne leur convenait pas.

« Aujourd'hui les jeunes doivent savoir qu'ils ne seront pas abandonnés même si au début cela ne leur fait pas nécessairement plaisir.

« Il est de notre devoir aussi de les protéger d'eux-mêmes. C'est ça le rôle d'un parent. La République doit protéger ses enfants. »

2. Franck MARLIN propose également pour les jeunes qui font l'objet de poursuites judiciaires et ont été condamnés de se soumettre à un **contrat d'engagement républicain au sein de l'armée**.

« L'armée a une véritable expérience en matière de prise en charge des jeunes en difficulté et d'encadrement. Les valeurs que l'armée inculque peuvent contribuer de manière décisive à les remettre sur la voie de la resocialisation, de leur offrir de nouvelles perspectives de vie.

« A la place des TIG (travaux d'intérêts généraux), dont les résultats sont incertains et qui sont coûteux pour les collectivités locales, par ailleurs inadaptées en matière d'encadrement, l'obligation faite aux jeunes mineurs délinquants d'intégrer l'armée est une voie que l'on se doit de privilégier.

« A droite, comme à gauche, tout le monde s'accorde à reconnaître ce besoin qui est plébiscité aussi par l'ensemble de nos concitoyens. Alors pourquoi ne pas l'instaurer une fois pour toute ? »

Plus de sévérité pour les récidivistes Pour une application sans concession des peines de justice

« La réalité, aujourd'hui, en raison d'un certain laxisme, d'une démagogie permanente et de la crainte de voir exploser les prisons, on relâche dans la nature, à la moitié de leur peine, des personnes condamnées pour des faits extrêmement graves. Et après, on s'étonne de certains actes atroces perpétrés. Le résultat est un sentiment d'inquiétude, de peur permanente, et d'incompréhension et de défiance par rapport à une institution indépendante et ô combien nécessaire au bon fonctionnement de notre démocratie.

« Redonner confiance dans la justice, c'est lui donner les moyens nécessaires d'accomplir ses missions, et mettre un terme au sentiment d'impunité.

« La première des pédagogies, dans une société, est sans doute l'exemplarité de la peine. C'est aussi, et avant tout, défendre le droit des victimes prioritairement.

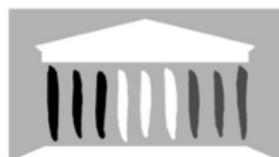
« Car en pratique, que constate-t-on ? Plus d'un tiers des peines prononcées chaque année ne sont jamais exécutées. D'autre part, l'individu condamné à une peine criminelle par une cour d'assises peut, grâce aux remises de peine, bénéficier d'une sortie de prison en n'ayant effectué que la moitié de sa peine.

« Il est absolument inconcevable que des gens condamnés à dix ou vingt ans d'emprisonnement sortent aussi rapidement et puissent commettre de nouveaux crimes. »

Franck MARLIN se prononce donc pour la suppression des réductions de peine automatique et entend déposer très prochainement une proposition de loi en ce sens, fidèlement à la position qu'il avait défendue en 2009.

Le député de l'Essonne, au regard des crimes odieux commis ces dernières années et qui ont profondément choqué l'opinion publique, s'interroge sur l'opportunité de la réouverture du débat sur la peine de mort.

Le droit français reposant notamment sur le principe de proportionnalité des peines : « à *crime odieux, sanction d'exception* ». Le débat mérite d'être considéré.



N° 2712

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 8 avril 2015.

PROPOSITION DE LOI

visant à instaurer un nouveau service national obligatoire,

(Renvoyée à la commission des affaires culturelles et de l'éducation, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

présentée par Mesdames et Messieurs

Xavier BERTRAND, Jean-Pierre DECOOL, David DOUILLET, Gérald DARMANIN, Jean-Pierre BARBIER, Jean-Claude BOUCHET, Marcel BONNOT, Alain CHRÉTIEN, Olivier DASSAULT, Bernard DEBRÉ, Bernard DEFLESSELLES, Dominique DORD, Daniel FASQUELLE, Georges FENECH, Marc FRANCINA, Bernard GÉRARD, Michel HEINRICH, Michel HERBILLON, Patrick HETZEL, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Thierry LAZARO, Laurent MARCANGELI, Philippe Armand MARTIN, Alain MARLEIX, Franck MARLIN, Patrice MARTIN-LALANDE, Damien MESLOT, Pierre MORANGE, Alain MOYNE-BRESSAND, Dominique NACHURY, Bernard PERRUT, Axel PONIATOWSKI, Paul SALEN, Jean-Pierre VIGIER, Michel VOISIN, Marie-Jo ZIMMERMANN, Élie ABOUD,

députés.

Franck MARLIN et Bernard BOULEY l'avaient dit dès 2004



Franck MARLIN
Député de l'Essonne
Maire d'Étampes

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Communiqué de presse

jeudi 7 janvier 2016

Liberté, Egalité, Fraternité... Laïcité

La proposition de loi de Franck MARLIN reprise par la gauche

Ce mercredi 6 janvier, le président du groupe des députés Radicaux de gauche, René-Gérard SCHWARTZENBERG a déposé une proposition de loi constitutionnelle relative à la devise de la République. Son texte vise à compléter la devise de la République « Liberté, Egalité, Fraternité » par le mot « Laïcité ».

Une démarche dont se félicite le député-maire d'Étampes, Franck MARLIN. Et pour cause !

« L'article qu'il propose est identique à celui que je défends depuis de nombreuses années au travers d'une proposition de loi identique que j'ai déposée en 2004, et successivement à chaque début de législature.

« Onze ans après mon initiative, je me réjouis de voir la gauche s'emparer de cette question. Mieux vaut tard que jamais.

« Je regrette toujours qu'il ait fallu une vague d'attentats meurtriers pour en arriver au constat selon lequel la Laïcité est plus que jamais nécessaire car elle est à la fois un principe de Liberté et de Fraternité. »

Des paroles aux actes, Franck MARLIN a déjà franchi le pas

En attendant que son groupe parlementaire inscrive sa proposition de loi constitutionnelle à l'ordre du jour des textes examinés à l'Assemblée nationale (Franck MARLIN a sollicité Christian JACOB, président du groupe Les Républicains, dans ce sens), la ville du député-maire, Étampes, affiche depuis le 9 décembre dernier (100^e anniversaire de la loi de 1905) des blasons arborant la devise républicaine complétée avec le terme Laïcité.

Ils trônent sur tous les bâtiments publics et sur le premier d'entre eux, l'Hôtel de Ville, première maison commune placée sous l'égide de la République et de ses valeurs.